

La Gazette Rioliennne

Informations municipales

décembre 2015

EDITO du MAIRE

VIE MUNICIPALE

- Travaux 2015
- Projets 2016
- Travaux Eclairage Public
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Travaux Groupe Scolaire

CULTURE & LOISIRS

- Associations sportives
- La Brocante
- En Novembre...
- Soirée Beaujolais
- Les 20 ans de la Bibliothèque
- Arbre de Noël à l'école

HISTOIRE

- Journée du Patrimoine à Rieux
- Rieux à inspiré une poëtesse

INFOS PRATIQUES

- Pass' Jeunes 2015
- Halte Garderie «Les Marsu' piots»
- Besoin d'un mode de garde à la carte
- Relais Assistantes Maternelles
- Cantine et activités péri-éducatives
- Bulle de couleur
- Collectes et recyclages
- Collecte des sapins de Noël
- Déjections canines
- Atelier 17

PROCHAINEMENT ...



*Joyeuses
Fêtes*





Chers habitants,

Le mois de décembre est particulier dans nos vies, c'est souvent le temps du bilan des jours écoulés, de nos actions, de nos budgets. C'est aussi le temps des projets, de l'espérance et des bonnes résolutions, enfin et surtout le temps des réunions de famille, de la joie des enfants, dans l'attente et le bonheur de Noël, moment privilégié du partage et des marques d'affection avec tous ceux que l'on aime.

L'année 2015 pour la France a été terrible, pleine de larmes et d'angoisse pour toutes les générations, avec ses tragédies, ses deuils incommensurables, un déploiement insensé de violence et de barbarie, la longue marche des migrants épuisés. Cependant, cette année bouleversante a aussi connu le réveil de l'espérance, en nous faisant prendre conscience de notre envie de rassemblement et de partage, en nous faisant témoigner de notre détermination à défendre le respect de la vie, la liberté, la fraternité, à refuser la violence et la discrimination.

En effet, que serions-nous tous sans ces valeurs humanistes revendiquées par la France et dont nous sommes les héritiers et les garants, sans la bienveillance et l'accueil tellement essentiels dans nos liens d'affection familiaux et villageois?

Je n'ai pu m'empêcher de revenir sur l'année douloureuse que nous venons de vivre mais vous attendez, bien sûr, que je vous parle de la commune, de votre sécurité et notre cadre de vie.

Là encore nous tâchons de faire vivre ces valeurs, comme vous pourrez le lire ci-après, à travers nos actions et dossiers en cours. Comme vous le verrez, le Conseil Municipal fait tout pour conserver les services de notre commune et déployer des investissements nouveaux que nous devons gérer avec rigueur en ce temps de crise où les charges sont lourdes pour chacun, alors que les dotations et subventions de l'Etat diminuent grandement et modèrent nos objectifs.

Je tiens à vous assurer de l'entier dévouement des adjoints, des conseillers municipaux, du personnel communal qui se joignent tous à moi pour présenter à chacun et chacune d'entre vous, nos vœux sincères de bonne et heureuse année : travail, santé et bonheur dans une France apaisée.

Votre Maire, Denise SCHROBILTGEN





Travaux 2015

- Résidence «**Seniors Service**», rue de l'Avenir, 16 pavillons et logements intermédiaires mise à disposition février-mars 2016
- Enfouissement réseaux **Cité Lépine**
- Extension réseau électrique **rue de l'Avenir**
- Remplacement menuiseries extérieures double vitrage **groupe scolaire** pour économie d'énergie et isolation phonique
- Aménagement **Jardin des Poètes**, square qui sera accessible à tous au printemps, espace bucolique accessible aux écoliers et à tous dans la journée
- Restauration **vitreaux Eglise**
- Mise en œuvre élaboration **PLU** qui remplacera le POS
- Rénovation **éclairage public** : remplacement lampes pour économies d'énergie - rues Fanny Duvivier, de Champraine, du Quai de l'Oise et voie communale n° 1 (sente entre la passerelle de Rieux et Brenouille) - marché attribué, l'entreprise intervient courant janvier
- En collaboration avec la C.C.P.O.H. : aménagement voirie **rue Frédéric Kuhlmann**
- Acquisition **logiciel** pour **service administratif Mairie** : comptabilité générale, payes, Etat Civil
- Acquisition **logiciel bibliothèque**
- Acquisition panneaux et mise en place du dispositif **Voisins Vigilants**
- Opération importante de **vidéo surveillance** : crédits votés au Budget 2015, obtention de la subvention du Conseil Général attente de la subvention d'Etat
- Rénovation mur du **cimetière** côté Nord
- Remplacement gouttières et réfection plafond isolant de **l'Ecole**
- Travaux réfection **Jeu d'Arc** (dalles et peinture)
- Travaux de rénovation chaussée et pose de lampadaires **Cité Lépine** (côté Rieux accès par la rue Fanny Duvivier)
- Mise aux normes chauffage de **l'Eglise**
- Réfection de **bancs** extérieurs place de l'Ancien Jeu d'Arc

Projets 2016

Demandes de subvention pour programme de travaux de voirie

Etude pour la création ou l'aménagement de locaux «Maison de santé» pour maintenir à l'avenir les services médicaux ou paramédicaux (la loi exigeant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite)

En collaboration avec les services de l'OPAC : aménagement d'une zone de construction, terrains à bâtir et logements (en prolongement du lotissement des Côteaux).



Travaux Eclairage Public

En 2015 une analyse complète des installations d'éclairage public a été réalisée par le Syndicat d'Energie de l'Oise.

Cette analyse a permis de répertorier précisément les différents points lumineux, et leurs armoires de commandes.

Bilan de l'installation existante :

- Nombre de points lumineux : 289
- Nombre de points de livraison (armoires) : 11
- Puissance installée : 36,9 KW
- Dépense annuelle : 20 000 euros TTC

Il ressort de cette analyse que le parc d'éclairage est en bon état mais un certain nombre de points lumineux sont assez énergivores en consommation et demandent à être remplacés.

Nous allons donc poursuivre le remplacement d'un certain nombre de ces points lumineux en 2016.

Depuis 2011, le remplacement de nombreuses lanternes vétustes est intervenu : rues de l'Avenir, des Lilas, du Pré, de la Vanne, du Rhône, Quai de l'Oise et rue du Château.

Les équipements de ces lanternes intègrent un module qui abaisse la consommation entre 23 heures et 4 heures du matin, ce qui permet **d'économiser environ 20 % d'énergie**.

Un nouveau programme a été lancé et le remplacement de points lumineux va se poursuivre dans les rues suivantes :

- rue Fanny Duvivier en totalité soit 30 points lumineux
- Le lotissement Champtraine où il y a 10 candélabres avec des équipements à «boules» qui occasionnent, en plus, de la pollution nocturne, parce que ce type d'appareil éclaire autant le sol que le ciel
- Quai de l'Oise, 5 lanternes vétustes seront remplacées.

Bien entendu toutes ces lanternes sont équipées d'un abaisseur de puissance.

A noter que la baisse de puissance génère une légère diminution d'éclairement, mais n'est pratiquement pas perceptible à l'œil.

Pour l'année 2017, nous poursuivrons ce programme de modernisation, de même que la mise aux normes d'un certain nombre d'armoires de commandes.



Prescription Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'Urbanisme de la commune de Rieux est actuellement doté d'un Plan d'Occupation des Sols (POS).

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (dite ALUR) qui est entrée en vigueur le 26 mars 2014 prévoit la caducité des POS au 31 décembre 2015, faute pour ces documents d'avoir été transformés en Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant cette date.

Cette caducité entraînerait automatiquement l'application du Règlement National d'Urbanisme (RNU). Toutefois, la loi ALUR prévoit que si une révision du POS a été engagée avant le 31 décembre 2015, ce document reste en vigueur jusqu'au terme de cette révision, pendant une durée maximale de trois ans.

Au vu de ces dispositions, il était nécessaire que la Commune engage la révision du POS afin d'être couverte par un PLU avant que ne survienne la caducité du POS.

En conséquence, par délibération du conseil municipal en date du 7 juillet 2015, la municipalité a engagé les études nécessaires à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) résultant de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS), afin que le futur document d'urbanisme communal intègre les dispositions issues de la loi Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) et celles issues du Grenelle de l'Environnement.

Les études engagées au second semestre 2015, avec les membres de la commission municipale d'urbanisme, les personnes publiques qui ont

demandé à être associées et le bureau d'études, vont permettre, dans un premier temps, d'établir un état des lieux de la commune contenant entre autres l'état initial de l'environnement et rappelant les enjeux portés par les différents partenaires de l'aménagement. Un rapport d'analyse sera mis à disposition des administrés dans les locaux de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Dans un second temps, les études viseront à la définition du projet communal à l'horizon 2030. Il s'agit de définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de Rieux qui présentera les grandes orientations, relatives à l'avenir de notre commune, en ce qui concerne l'habitat et les équipements, la gestion des déplacements, les perspectives économiques, la prise en compte des paysages, du patrimoine et de l'environnement. Après un débat sur le PADD au sein du conseil municipal envisagé à la fin du premier trimestre 2016, ce PADD sera présenté aux habitants dans le courant du second trimestre 2016 par l'intermédiaire d'une note d'informations municipales et une réunion publique (les dates vous seront communiquées).

La troisième phase des études qui porte sur la mise en place d'une nouvelle réglementation d'urbanisme communale sera engagée d'ici l'été 2016. Nous vous tiendrons informés de son avancement.

Il est rappelé qu'un registre de concertation publique sera ouvert en mairie, il vous permettra de faire part de vos remarques sur les documents mis à votre disposition, de vos idées, de votre point de vue, et cela jusqu'à l'arrêt du projet



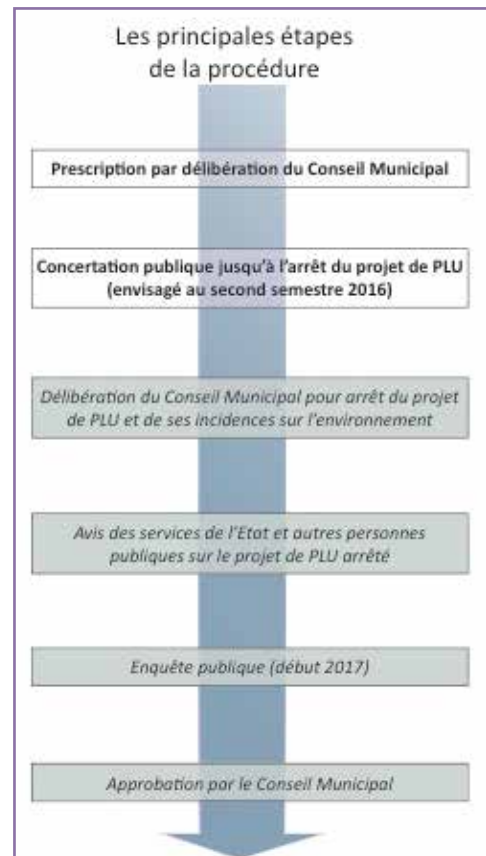
de PLU qui est envisagé au second semestre 2016. Début 2017, sera organisée une enquête publique qui permettra une nouvelle fois aux administrés de s'exprimer sur le projet de PLU.

Nous comptons sur votre participation à cette démarche qui se veut interactive entre la municipalité et les habitants, de manière à partager ensemble les questions d'aménagement et d'urbanisme relatives à l'avenir de notre commune.

A noter que pendant la période d'étude du PLU, c'est le règlement du POS en vigueur qui s'applique.

Le Maire, Denise SCHROBILTGEN

*Entrée en vigueur du PLU
(courant 2017)*



Travaux Groupe Scolaire



Comme cela avait été annoncé, le chantier de changement des menuiseries extérieures du groupe scolaire bas a été réalisé durant les vacances de la Toussaint.

Ces travaux permettent la réalisation d'économies d'énergie et assurent le confort des enfants.

Coût de l'opération : 47 340,00 € T.T.C.



Sports & associations

Compagnie d'Arc de RIEUX

Cette année encore, la Compagnie d'Arc de RIEUX compte près de quarante archers. Bon nombre d'entre eux représentent les couleurs de la Cie, lors de leurs participations aux différentes compétitions et dans lesquelles plusieurs de nos archers finissent sur le podium du championnat de l'Oise et de Picardie.

En période hivernale, nos archers s'entraînent le mardi soir dans la salle de sport de Brenouille, et continuent à pratiquer cette activité en plein air le jeudi et samedi. Nous sommes fiers de faire perdurer le tir traditionnel et le tir à l'oiseau qui se déroule fin mars au sein de la Cie.

Le comité directeur.



ISA-LINE FORME

Nouvel horaire pour les Ados le Mercredi: de 13h15 à 15h15 à la salle des fêtes

Lundi de 20h à 21h - STEP

de 21h à 22h - ZUMBA

Mardi de 20h à 21h - LIA

de 21h à 22h - ZUMBA Toning

Jeudi de 20h à 21h - BOKWA

de 21h à 22h - CARDIO

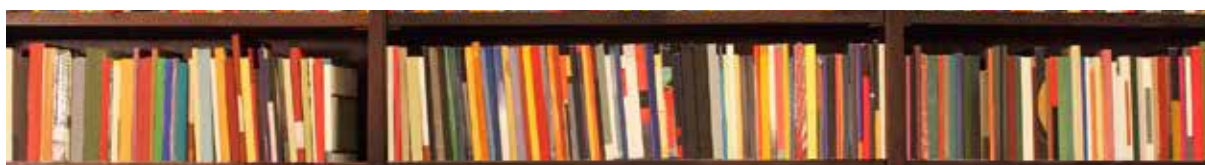
renseignements au 07 60 07 23 24



Nouvelle activité à votre disposition

Service d'écriture à la personne et aux entreprises : C2ER Ecrivain Public

<http://mon-ecrivain-public.blogspot.fr>





La Brocante ...

Une brocante réussie sous le soleil.

De nombreux exposants ce dimanche 4 octobre à Rieux pour le plaisir des visiteurs et acheteurs...

Le «stand buvette et restauration rapide» tenu par les bénévoles du Comité des Fêtes, très motivés, a aussi connu un bon succès !



En Novembre ...

Ce mois de novembre a été très occupé dans notre village !

D'abord, Rieux Amitié a présenté son travail et sa convivialité les 7 et 8 novembre, attirant plusieurs dizaines de curieux qui ont apprécié la chaleur des membres, les gâteaux vendus pour l'occasion et les nombreuses réalisations faites «main».

Ensuite, le mardi 10 au soir, une trentaine de personnes a assisté avec plaisir à la diffusion de La Grande illusion, chef d'œuvre de Jean RENOIR, un film bien moins dramatique que celui projeté l'an dernier, tout en portant le message d'amitié et de fraternité entre les peuples, contre les guerres.

Le lendemain, c'est une centaine de personnes qui participait à la Journée aux Morts pour la France, sous un beau soleil. Après la minute de silence pour tous ceux qui sont tombés en combattant pour la France (avec une pensée particulière pour ceux qui tombèrent il y a cent ans pendant la Première Guerre Mondiale), les enfants de l'école ont magistralement entonné La Marseillaise sous la houlette de M. Fabrice LOLIVIER.

Quatre personnes se sont ensuite vues remettre la médaille du travail.



Soirée Beaujolais

Allez savoir pourquoi, le cru de la soirée Beaujolais 2015, «Cabaret clandestin», avait des parfums de fête et de canailleries des années folles ou des années de la joie qui résiste, de la joie qu'on retrouve et qui renaît toujours. Charleston, Mistinguett, Frehel, Joséphine Baker et plus tard Zizi Jeanmaire, Marilyn Monroe...

Voix superbe de la chanteuse Nathalie, solos de saxo brillants, éclairages magiques de Sébastien.

Nos 80 convives, dont certains en tenue d'époque (bravo ! Ils se reconnaîtront), se sont joints au bal après le spectacle sur des tubes d'hier et d'aujourd'hui. La recette du succès dans les assiettes ? Le «tout local et amical» : Charcuteries de notre boucher Cyril, salades de la ferme de Sacy-le-grand, fruits choisis par notre épicier Salah, pain et dessert de notre boulangerie de Rieux et Beaujolais d'un ami vigneron.

Bravo et merci à tous nos joyeux participants, ainsi qu'aux gentils organisateurs du Comité des fêtes. Retrouvez photos et vidéos sur notre page Facebook «comité des fêtes Rieux».



N'hésitez pas à rejoindre le Comité des fêtes pour des propositions ou simplement participer à nos événements, pour tous !



Les 20 ans de la Bibliothèque

C'est en 1995 que la bibliothèque de Rieux a été inaugurée apportant aux Rioliens un lieu de découvertes, de culture à travers une diversité d'ouvrages.

Pour fêter le 20ème anniversaire, ce samedi 14 novembre, la Municipalité et la Bibliothécaire proposaient de belles rencontres et des activités variées.

Au programme : une exposition sur la confection du pain. Pour cette occasion la boulangerie de Rieux avait élaboré différents pains, admirés par tous les visiteurs qui ont même pu les goûter !

Il y eu aussi, au cours de l'après-midi, des contes musicaux et divers ateliers. Un concours «créer le

marque-page de votre bibliothèque» était organisé.

Un public très nombreux a pu apprécier les diverses animations.

Cette journée culturelle s'est terminée par la distribution de prix et par un vin d'honneur convivial, offert à tous.

Madame Denise SCHROBILTGEN, Maire remercia tous les acteurs de cette manifestation sans oublier Isabelle REFFET pour la confection du gâteau d'anniversaire!

Elus et animateurs présents, Valérie LEBOYER, Anne PARIS, Jean MADEC, Marc MOUILLESEAUX, Céline SILLY-CHALOIS et Evelyne SILLY ont contribué à la réussite de cette journée festive.



Arbre de Noël à l'école

Un beau spectacle pour les enfants de l'école ce jeudi 17 décembre, les élèves des classes de SE1, SE2, SE3 et CP ont assisté dans la salle des fêtes au spectacle «Le Père Noël en voit de toutes les couleurs» présenté par la Compagnie «POIS DE SENTEUR», offert par la Municipalité.



Les jeunes spectateurs ont été séduits par le thème.....

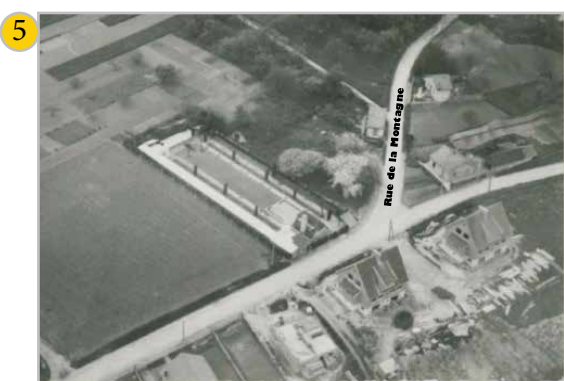
et c'est ensuite avec une grande joie qu'ils ont accueilli le Père Noël qui a distribué friandises et cadeaux aux petits de maternelle.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE A RIEUX

Pour les Journées du Patrimoine, le week-end des 19 et 20 septembre derniers, la mairie de Rieux avait organisé un jeu de piste dans la commune, pour le plaisir des enfants qui devaient identifier des lieux d'aujourd'hui d'après des images d'autrefois.

Et vous, sauriez-vous les retrouver ?



Réponse :

1 : l'église ; 2 : l'ancienne poste, située rue J. HAVY ; 3 : la gare ; 4 : le château et sa source dont l'eau était exportée ; 5 : l'ancien jeu d'arc, bâti en 1851 ; 6 : la place E. ROGUET



Pour compliquer un peu la tâche, chaque image était accompagnée de l'extrait d'un poème écrit par l'une de nos habitantes qui nous a quittés il y a peu, le 22 avril 2015 : **Lucienne APFFEL**.

Cette poétesse de notre village y est née, rue de la montagne, le 5 avril 1928, dans une petite maison en bois où l'on accède par un escalier pentu. Comme son père, menuisier qui fabriquait les cercueils pour les rioliens lorsque l'un d'eux s'éteignait, sa mère étaient une personne simple et charmante.

Lucienne APFFEL, qui comptait parmi les anciens du village, l'avait connu lorsqu'il n'était encore qu'un bourg rural rythmé par les travaux agricoles, à une époque où les lotissements n'étaient pas sortis de terre et où l'école communale était encore située dans l'ancienne nef de l'église. Ce sont ces souvenirs qu'elle a immortalisés, sous une forme que chacun peut apprécier, dans les deux poèmes qui suivent et où transparaît tout l'attachement qu'elle nourrissait pour son « petit pays. »

Le premier est donc consacré au village, à toutes ses particularités, à tous ces petits riens auxquels on s'attache et qui enrichissent le quotidien. Ce sont des vers de ce poème que les enfants ont recopié :

RIEUX

En forme d'une étoile, au creux de la vallée,
S'achemine un pays, plus vaste à chaque enfant,
Au fil des jours des mois, se transforme et pourtant,
Son cœur bat, car le nôtre aspire sa goulée.

Village des anciens, qui dorment sous la terre,
Comme un arpent de vigne, au flanc brut du coteau,
Mais bien séchés les ceps, attendant du tombeau,
Le réveil du Seigneur, la mort devra se taire.

Domine un caste « Champ », le petit cimetière ?
La forêt, la prairie, un train, cet horizon,
Dans le haut une porte, enivre la raison,
Grinçante au vent se prête, et ne sorte que poussière.

L'école et la mairie interceptent la place,
Par le biais d'un chapeau, sur les cadrans séduits,
Les trois faces de l'heure, au long des jours, des nuits,
Donnent une lecture, aux passants, à la classe.





Dans le fond de la cour, une ombre du parc donne,
Sur les bâtiments neufs, construits pour le besoin,
Le scolaire grandit, trente-sept, c'est bien loin ¹ ;
L'étrenne de nos mains, dans les classes résonne.

Notre église construite, au Nord de la Commune,
D'ardoises le clocher, pointu se montre court,
Monument historique, élevé tour à tour,
Neuf et douzième siècle, ont mis de leur fortune.

Saint Denis baptisé, par le temps des croisades,
L'édifice était là, pour plus d'un chevalier,
Ces héros de l'histoire, à l'âme de guerrier
Un comté défendaient, en offrant leur bravade.

L'édifice devint, école communale ²,
Car sa très vieille nef, admit l'enseignement,
Les premiers cours en bas, un gros poêle donnant,
Aux coins, mince chaleur, que nous trouvions normale.

Lorsque montaient les grands à l'étage en étude,
L'escalier de bois blanc, craquaient sec de leur pas,
Gardés par notre maître, oh ! Dieu ! c'est loin déjà,
Rappelez-vous amis, sans trop de lassitude !

Notre Rieux ! ce nom chante avec le bruit de l'eau,
Pareil à ces filets employés pour la pêche,
Jadis la vague claire, apportait à la fraîche,
Ces poissons frétilants, nichés dans le roseau.

Souviens-toi...Les chevaux puissants des moissonneurs ³,
Ces mille bruits éteints, population obscure,
Les rues ont un visage, aux plaques sans dorure,
Coin de l'Oise grandis, car tu l'es, dans nos cœurs !



1 C'est en 1937 que la municipalité, sous l'égide du maire de l'époque, Jean CARETTE, a fait construire le complexe de la mairie et de l'école : c'est pourquoi le groupe scolaire et la rue portent son nom.

2 En 1864, lorsque l'église fut réhabilitée par le Conseil de Fabrique (association des paroissiens gérant le lieu de culte), la nef fut délaissée car le conseil ne pouvait pas l'entretenir. Avec l'accord de l'évêque de Beauvais, la commune put donc reprendre le local pour en faire l'école dont elle avait besoin.

3 Avant la diffusion des moissonneuses-batteuses, les chevaux de traits étaient très utilisés par les cultivateurs.

Quant au deuxième, il est dédié à un arbre (voir la carte postale n° 6) qui faisait partie du patrimoine de la commune, un vieux poirier qui marquait la limite entre les champs et le bourg, place Edmond ROGUET. Il relate toute la jeunesse de l'auteur, la vie du village dans les bonheurs ou dans la guerre :

LE VIEUX POIRIER

Il dominait la place,
De ses longs bras noueux,
Faits par des jours si vieux,
Nés de quel an de grâce ?

Sans bande molletière,
Le trente-neuf de l'an ;
Les B.O.A. portant
La soupe à la carrière !

Mais maintenant la mousse,
Envahit tout mon tronc ;
Pour plaire les garçons,
Lancent mes fruits en douce.

Debout sur une estrade,
Construite d'un muret,
Là le poirier servait,
Comme pour la parade !

Puis révolte et faim grondent !
Les ennemis sont là,
Mes branches cassées bas,
Par des mains vagabondes.

Gourmandes mes racines,
Plongent sur le vin vieux,
Dans la cave de Rieux,
Voyez leur bonne mine !

Défilé de ces têtes,
Dans les générations
A fait l'admiration,
De cet arbre poète !

Bombardements, mitraille,
Puis la libération,
Sabrent l'occupation,
Les jeeps nous ravitaillent !

Je crois ma tête tourne !!!
L'essence et ses odeurs,
Me gênent, j'ai très peur !
Au secours ! on m'enfourne !

Conter, sait-il le faire ?
Ecoutons un instant,
Les histoires d'antan,
Des fêtes et des guerres.

La joie enfin éclate !
Des rires, les flons-flons,
De ces accordéons,
Sortis en toute hâte !

Aux enfants faites lire,
L'histoire du poirier,
Peut-être un cantonnier,
Pourra encor leur dire ?

Caracots et dentelles,
Bottines à boutons,
Passent rares dit-on,
Dans les rues, les ruelles.

Mes poires font les folles,
Se mettent à valser,
Rien ne peut arrêter,
Ce peuple en farandoles !

C'est vraiment inutile,
De publier ma fin,
La mémoire des uns,
Sera mon seul asile !

Les poilus, l'armistice,
Avec les pleurs en vain,
La liberté des uns,
S'exhale en artifice !

L'orgue de barbarie,
Figurines en bois,
Du manège pourvoient,
Aux jeux de loterie.

(Si vous poétisez aussi et que vous souhaitez faire partager vos textes, n'hésitez pas à les envoyer à la mairie ! Le bois des poiriers que l'on abat pourra les porter fièrement, sur le papier que l'on en fait!)



Les participants ayant donné les bonnes réponses ont reçu un bon de 20 € d'achats, valable dans la boutique que l'on distingue sur la sixième image.

Bravo encore à **Gabriel BERTRAND**, **Romane MÜLLER-KARADJOFF** (qui a fourni une très jolie réponse, dont nous publions le dessin ci-dessous) et **Emeline COUVELARD** !



En parallèle, une visite de l'église, classée sur la liste supplémentaire des monuments historiques, a attiré une douzaine de personnes, malgré l'absence d'une pièce maîtresse de cette construction millénaire : le Vitrail de Saint Louis, œuvre du maître-verrier Jean-Baptiste ROUSSELLE en 1880. Ce vitrail, après restauration, a été remis en place en fin d'année et une cérémonie sera organisée au cours de laquelle il sera présenté afin que chacun puisse apprécier tout ce que recèle cette magnifique pièce. Elle aura lieu en présence du P. Jérôme PRUNIER-DUPARGE, nouveau curé de la paroisse.

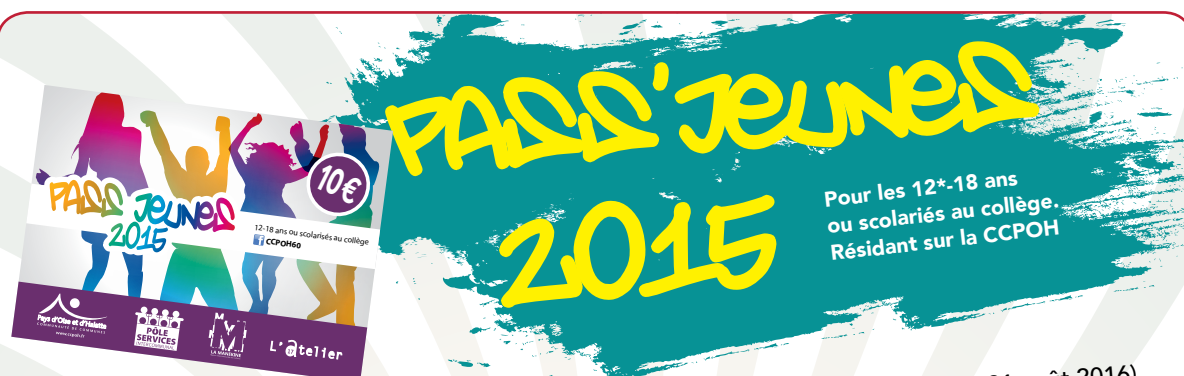


Détails du vitrail :

Ci contre : Louis-Octave CIROU de Rieux priant, aux pieds de Saint Louis son patron et à côté d'une fleur de lys.

Ci-dessus : la dédicace du vitrail par ce maire de Rieux,

Dans le prochain numéro de La Gazette riolienne, retrouvez l'histoire des conseils municipaux de notre commune, dont le détenteur du record de longévité à leur tête était justement, jusqu'en l'an 2000, Louis-Octave CIROU.



Le Pass' Jeunes est valable pour une année scolaire (du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016).
Pour toute inscription à l'Atelier 17, au service Jeunesse et Culturel de la CCPOH,
tu recevras ton Pass' Jeunes !

SERVICE JEUNESSE - PÔLE SERVICES



- > Accueil aux PRJ du territoire
- > Ateliers spécifiques prévus sur les PRJ et créneaux sports
- > Soirées mensuelles des PRJ
- > Réduction de 50% sur les tarifs des programmes vacances

Renseignements :
Pôle services intercommunal - 1 place Le Châtelier - Pont-Sainte-Maxence
Tél. : 03 44 29 48 80 - Mail : poleservices@ccpoh.fr

SERVICE CULTUREL DE LA MANEKINE



- > Accueil au PCJ de La Manekine
- > Participation à l'activité culturelle sur la saison 2015-2016
- > Rencontre avec des artistes programmés

Renseignements :
La Manekine - 4 allées des loisirs - Pont-Sainte-Maxence
Tél. : 06 80 93 99 20 - 06 34 59 29 77 - Mail : mediateur-culturel@ccpoh.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE - L'ATELIER 17



- > Pour les 16-18 ans : Accès au dispositif d'aide financière « Coup de pouce »

Renseignements :
L'Atelier 17 - 51 rue Charles Lescot - Pont-Sainte-Maxence
Tél. : 06 89 63 78 01 - Mail : pi-jeunesse@ccpoh.fr

ET BIENTÔT, ENCORE + D'AVANTAGES !



Halte Garderie " Les Marsu ' piots "

Halte Garderie sera en congés du **24 au 31 décembre 2015**.
La halte garderie itinérante accueillera vos enfants à Rieux - salle multifonctions à partir du

Lundi 4 Janvier 2016
de 9 heures à 17 heures



Besoin d'un mode de garde à la carte ?"

Votre enfant à plus de 10 mois et moins de 3 ans
ou n'est pas encore scolarisé à l'école maternelle ?

> Vous avez besoin de temps libre pour pratiquer une activité personnelle, effectuer des démarches de réinsertion professionnelle, créer une séparation douce parent-enfant...

> Votre enfant a besoin d'être en contact avec d'autres enfants pour se sociabiliser avant l'entrée à l'école, de pratiquer des activités psychomotrices et manuelles...

L'accueil occasionnel la solution pour vous et votre enfant.

La Halte-garderie itinérante Les Marsu'piots accueille votre enfant de 9 h à 17 h :

le lundi à Rieux, le mardi à Monceaux, le jeudi à Sacy-le-Petit et le vendredi à Villeneuve-sur-Verberie.

La Halte-garderie itinérante c'est :

> 1 équipe qualifiée composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et d'un agent titulaire du CAP Petite Enfance

> Des ateliers manuels, jeux d'éveil, des sorties...



NOUVEAU depuis novembre : des repas comme à la maison

La Halte-garderie itinérante fournit les repas des enfants qui sont préparés chaque jour à la cuisine centrale de la crèche Ribambelle. Les repas sont adaptés en fonction de l'âge de l'enfant et sont concoctés par un cuisinier qui utilise des produits frais et de saison.

La Halte-garderie itinérante est agréée par les services de la CAF et du Conseil départemental.

Une inscription et une adaptation sont nécessaires avant chaque admission.

**Rens. : contacter Sophie Decadi
au 06 82 23 37 88**

Inscriptions au Pôle services : 03 44 29 48 80

Mail : poleservices@ccpoh.fr

1 Place Le Châtelier à Pont-Sainte-Maxence

Une réunion d'information a lieu chaque 1er vendredi du mois sur inscription.



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PARENTS-ENFANTS

PERMANENCES ADMINISTRATIVES RIEUX



Vous êtes :

- > parent
- > futur parent

Vous recherchez :

- > un mode de garde sur le territoire de la CCPOH.
- > un accompagnement dans vos démarches en tant qu'employeur.



Vous êtes :

- > assistant maternel
- > garde à domicile
- > candidat à l'agrément

Vous recherchez :

- > des informations et un accompagnement.
- > les conditions d'accès au métier.

Les animatrices vous reçoivent afin de répondre à vos questions,
à la Salle Henri Notaire, Place de la mairie à Rieux,
les jeudis suivants de 9h à 11h :

le 14 janvier 2016
le 10 mars 2016



Renseignements
3 place Le Châtelier - BP 40256 60722 Pont-Sainte-Maxence
Tél. 03 44 29 45 90
Tél. Sabrina : 06 22 85 50 12
Tél. Valérie : 06 22 85 50 08
Mail : ram-pole@ccpoh.fr





Cantine et activités péri-éducatives

Inscriptions à la cantine municipale et aux activités péri-éducatives

Considérant la gestion et l'encadrement nécessaires au bon fonctionnement des services, nous rappelons que toute fiche d'inscription non transmise à la date indiquée ne pourra être prise en compte pour la période.

Merci de votre compréhension.

RAPPEL

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie ne sera pas ouvert le

Samedi 2 Janvier 2016

Merci de votre compréhension.

«Bulle de Couleur» à Rieux

Bienvenue à notre conceptrice Diane BONNAURE DUFOUR.



Bulle de Couleur conçoit des meubles qui s'adaptent à vos envies....

N'hésitez pas à contacter cette créatrice...

06.88.55.20.92

diane.bonnaure@bulledecouleur.fr



Bons de chauffage hiver 2015/2016

Des aides aux frais de chauffage sont attribuées aux personnes bénéficiaires de l'allocation minimum vieillesse et aux personnes âgées non imposables sur le revenu ; celles-ci doivent se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

Un bon de chauffage sera remis aux attributaires du RSA.



Collecte des encombrants

Locataires des ensembles collectifs, rue de l'Avenir, Place Claude Monet
A partir du 1er janvier 2016, le jour de collecte change. Le ramassage des encombrants de ces collectifs se fera désormais tous les mardis des semaines impaires.

Particuliers

La collecte s'effectuera toujours sur rendez-vous auprès de la C.C.P.O.H.
(N° Vert : 0 800 60 70 01) et aura lieu un mardi au lieu du vendredi actuellement.



Le recyclage - Optimisation du verre

Il faut que les communes se mobilisent.

Rappel des enjeux :

- Agir pour l'environnement (le verre est recyclable à l'infini)
- Réduire le poids des OMR en supprimant le verre encore contenu dans les poubelles
- Générer des économies. Chaque tonne de verre triée et recyclée, plutôt que d'être jetée avec les ordures ménagères permet de réaliser des économies (sur le coût de collecte et de traitement des OMR, recette matériau, soutien induit d'Eco-Emballages)
- Eviter d'user prématurément les installations (le verre est corrosif, il ne brûle pas et ne se dégrade pas)



Collecte des sapins de Noël

Dans le cadre de la prévention des déchets, une collecte spécifique des sapins de Noël est prévue

Le 21 janvier 2016

Les sapins de Noël naturels, sans décorations et sans sac à sapin seront déposés sur le trottoir la veille de la date du ramassage.



Déjections canines

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts.

Il est désagréable de se promener en étant obligé d'éviter les obstacles allégrement laissés par nos amis les chiens.

Loin de vouloir brimer ces animaux, il s'agit simplement de demander à leurs propriétaires un geste civique simple, qui consiste à ramasser les crottes de leurs chiens.

Pour cela, une feuille de papier journal ou un simple sac en plastique suffit. Sans vouloir minimiser l'aspect visuel et olfactif des crottes de chiens, il ne faut pas oublier qu'elles peuvent provoquer des glissades, des chutes accidentelles et polluer potentiellement par des microbes les aires de jeux des enfants.





Pays d'Oise et d'Halatte

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Atelier 17

L'Atelier 17, structure de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, est un lieu privilégié sur le territoire. **Il regroupe 2 pôles importants dédiés à l'information, la documentation, l'orientation du public et l'initiation multimédia.**

Situé en plein cœur du centre ville de Pont-Sainte-Maxence, il permet à chaque habitant de la CCPOH d'avoir un espace dans lequel se mêle **rencontre, information, soutien et accompagnement**. Cet espace intergénérationnel propose des réponses adaptées aux besoins et demandes des usagers soit directement **grâce à l'outil informatique, aux outils et ressources documentaires et aux compétences professionnelles** dont il dispose, soit en orientant le public accueilli vers d'autres interlocuteurs spécialisés.

Doté d'un point informatique avec accès internet, les habitants peuvent s'initier, se perfectionner, effectuer des recherches, travailler et échanger. Le public a également la possibilité de faire des photocopies, d'imprimer et de scanner des documents.

Les professionnels de l'Atelier 17 vous aide notamment à la rédaction de CV grâce à un logiciel spécifique (Cviate).

Stages, formations, emplois, informations locales, santé et vie pratique, l'Atelier 17 est un véritable relais en travaillant en réseau avec les associations, institutions, services et communes de la CCPOH.



Atelier 17

51 rue Charles Lescot
60700 Pont-Sainte-Maxence
Tél. : 03 44 61 55 12
Mail : atelier17@ccpoh.fr



Retrouvez toutes les informations :

[Dépliant de l'Atelier 17](#)

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

1 rue d'Halatte - BP 20255
60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex

Tél. : 03 44 70 04 01

Fax : 03 44 70 04 02

Nous contacter par courriel

<http://www.ccpoh.fr/vivre-au-quotidien/atelier-17-359.html>



A noter dans votre agenda :

les archers fêteront la Saint Sébastien
le Samedi 23 janvier



Fin mars :
compétition Tir à l'Oiseau au Jeu d'Arc

Courant mars ou avril :

- Concert et inauguration des vitraux de l'Eglise
- Inauguration pavillons «Seniors Service» rue de l'Avenir
- Repas traditionnel des Anciens

Les dates seront communiquées dès que possible.

Fête Communale
le Samedi 25 juin 2016





Ils ont vu le jour...

Rafael MARTINEZ né le 23 février
Mylan FREY né le 6 mai
Clara DUPONT née le 18 mai
Soan MASSON né le 31 mai
Gauthier DEBEUGNY né le 09 juin
Lyana ETIENNE née le 14 juin
Augustin JUBERT né le 18 juin
Anna GRUDET née le 29 juillet

Andreia HAMMER DE SAMPAIO née le 1er août
Ayoub GHELIMA né le 7 août
Maëlysse BENOIT née le 12 août
Esteban THUEUX né le 20 août
Loëlynn BELFROY née le 27 août
Ethan LEMAÎTRE né le 28 septembre
Zineb SALMI née le 21 octobre
Benjamin LEVIEILLE, né le 10 novembre



Ils se sont dit «oui»...

Thierry SAVARY et Laurence DELAPLACE, le 14 février
Jean-Marie BOUTIGNY et Agnès WALCKER, le 14 février
Damien AVEL et Séverine JACKOWSKI, le 20 juin
Emilie LOURME et Yohann GARCIA, le 28 novembre



Ils nous ont quittés...

Renée RONDY veuve LEVERT, le 3 janvier
Suzanne SUHARD épouse DARNAULT, le 17 janvier
Christine BEDUNSKI veuve GEFFROY, le 24 janvier
Jocelyne LECOQ épouse BANCTEL, le 30 janvier
Jean Pierre FRAYON, le 20 février
Jeannine CHARLET veuve LECENNE, le 20 février
Valérie WISNIEWSKI veuve LABECKI, le 16 mars
Jeanne BOURGADE veuve PRIVAT, le 17 avril
Lucienne APFFEL, le 22 avril
Maurice OLIVE, le 27 avril
Marcelle DAMIEN épouse DOLEAC, le 23 mai
Baya MAHDI épouse BOUKHARI, le 10 juillet
Max HO-A-FOUK, le 15 juillet
Guy JEROME, le 6 septembre
Lucienne LEGRAND veuve JACQUELIN, le 22 septembre
Kabira KARKOURI épouse BOUMIZY, le 30 septembre
JOLY Raoul, le 7 décembre
QUERY Maurice, le 11 décembre
BERTHONNET Marc, le 13 décembre



MAIRIE de RIEUX

15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex
tel: 03 44 70 72 72 - fax: 03 44 70 72 73

ouverture au public:

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30
mercredi de 10h00 à 11h30
1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email: mairie.de.rioux@wanadoo.fr
web: <http://www.mairie-rioux.fr>



La Gazette Riolienne - Informations de publication

Initiateur , responsable de publication : Denise SCHROBILTGEN, Maire

Rédacteurs : Marc MOUILLESEAUX, Etienne DAMIEN, Eric VAN DE VALLE, le service administratif de la mairie de Rieux

Conception graphique et réalisation : Grégory CHARLET

Photos couverture : Décoration maison de M et Mme Binet